

Haute-Vienne

le mag

Alors que le pays traverse une crise sanitaire sans précédent aux retombées sociales et économiques si lourdes, le Département est plus que jamais mobilisé aux côtés des Haut-Viennois. Fidèles à leur engagement de service public, les agents départementaux assurent leurs missions dans des conditions inhabituelles et souvent difficiles. Découvrez quelques-unes des actions menées ces dernières semaines.

RESTEZ INFORMÉS, REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Le Département adapte et actualise chaque jour ses contenus pour aider les Haut-Viennois à se changer les idées, mais également pour relayer les bonnes initiatives de solidarité locale en cette période de confinement. Alors rendez-vous sur Facebook, Instagram ou encore Twitter où des actualités et animations sont publiées chaque jour en parallèle des informations pratiques et mesures prises par la collectivité concernant le Covid-19. •

 facebook.com
/departementhautevienne

 twitter.com
/hautevienne_dep

 instagram.com
/hautevienne_dep

 youtube.com
/DepartementHautevienne



500 000 MASQUES POUR LES PERSONNELS MÉDICAUX ET SOCIAUX

Depuis le début de la crise sanitaire, plus de 500 000 masques chirurgicaux ont été achetés par le Conseil départemental de la Haute-Vienne afin de répondre au besoin des professionnels engagés dans la lutte contre la pandémie du Covid-19. Ces masques, qui arrivent progressivement, sont distribués selon des règles adoptées en coopération avec les autorités préfectorales et sanitaires locales, aux soignants, aux associations d'aide et d'accompagnement à domicile, aux infirmiers libéraux, aux Ehpad, etc. Le Département vient par ailleurs de commander des masques réutilisables à des entreprises locales, dont Allande au Dorat ou Broussaud aux Cars. •

**ÉDITION
SPÉCIALE**
EDITO



JEAN-CLAUDE LEBLOIS
PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT
DE LA HAUTE-VIENNE

Depuis le début de la crise sanitaire, le Conseil départemental met tout en œuvre pour vous tenir informés de ses actions, des initiatives locales, de la situation en Haute-Vienne, mais aussi pour vous apporter un peu de divertissement via ses réseaux sociaux. J'ai souhaité également que vous soit adressée cette lettre d'information spéciale, qui reprend, dans ses grandes lignes, les actualités diffusées au quotidien de façon dématérialisée.

Pour le Conseil départemental, la gestion de cette crise a débuté avec l'adoption d'un plan de continuité de l'activité. L'objectif : **préserver la situation des personnes les plus fragiles** avec le maintien des droits pour les bénéficiaires des minima sociaux, l'ajustement des politiques de solidarités humaines pour les personnes âgées, les personnes handicapées et en matière de protection de l'enfance. Il convenait qu'il n'y ait ni rupture ni allongement des délais de traitement dans l'attribution de ces aides souvent vitales. Et il faut saluer l'engagement du personnel départemental qui a su relever le défi !

Nous sommes, à l'heure où j'écris, en train de finaliser le plan de reprise de l'activité et malgré les inconnues qui rendent cette tâche difficile – modalités concrètes du déconfinement, réouverture des collèges, etc – **nous serons prêts.**

Je vous laisse désormais parcourir ces lignes qui font le point notamment sur notre politique d'achat de masques, la continuité de la vie démocratique que j'ai souhaité organiser ou encore le soutien à divers acteurs en première ligne durant cette période.

Bonne lecture et prenez soin de vous et des autres.

LES CHANTIERS

» BONUS VIDÉO 

Alors que certains chantiers ont été stoppés dès le début du confinement, d'autres n'ont jamais cessé. C'est le cas au Pont du Dognon où la remise en peinture s'est poursuivie et aux Archives départementales où l'entreprise en charge du désamiantage achève son intervention dans l'aile nord du bâtiment. Depuis début mai, d'autres chantiers départementaux reprennent : Espace Noriac, collèges d'Ambazac et d'Isle...



Vivien Malagnat

DÉBUT DE LA CAMPAGNE DE FAUCHAGE

Repoussées en raison du confinement, les opérations de fauchage des bords de routes départementales ont repris depuis le 4 mai. Objectif : sécuriser les déplacements des Haut-Viennois qui, peu à peu, vont être amenés à reprendre leur activité et soutenir les entreprises de travaux publics avec ces chantiers d'entretien de voirie.

PRÊT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE AUX COLLÉGIENS HAUT-VIENNOIS

Afin d'assurer la continuité pédagogique malgré le confinement des élèves, l'Éducation nationale a mis en place des dispositifs d'enseignement à distance. Cependant, certains élèves ne disposaient pas du matériel informatique adéquat pour suivre le programme de travail donné par les enseignants. Le Département a donc décidé de prêter, via les chefs d'établissement, des ordinateurs à ces familles, une vingtaine au total.

Côté cuisines, des plateaux, chariots, vaisselle... ont été mis à disposition des Ehpads haut-viennois. Objectif : faciliter la prise de repas des résidents en chambre. Des cuisiniers de collèges se sont aussi portés volontaires pour travailler en Ehpad.



L'ACTION DÉPARTEMENTALE ENVERS LES ÂÎNÉS

Outre le don de masques chirurgicaux, comme ici à Nexon (photo ci-dessus), le Conseil départemental a parallèlement pris une mesure exceptionnelle d'avances budgétaires, versées aux Ehpads et aux établissements pour personnes handicapées. Il s'agit de les aider à faire face aux dépenses imprévues liées à la crise sanitaire et à assurer la continuité de fonctionnement des structures. Le Département leur a ainsi accordé une avance de 3 mois de trésorerie, soit 13,5 M€ : 4,2 M€ pour les Ehpads, 9,3 M€ pour les établissements pour personnes handicapées.

ASSISTANTS FAMILIAUX, DES INDEMNITÉS REVUES À LA HAUSSE

Avec le confinement, les charges de ces familles accueillant des enfants placés ont considérablement augmenté. Afin d'aider les 184 assistants familiaux du territoire, les élus départementaux ont décidé d'augmenter le montant des indemnités liées aux frais d'entretien (nourriture, hygiène, vie quotidienne...) de 12,88 € à 15,88 € par enfant et par jour, soit 90 € par mois, ce qui représente un engagement de 100 000 € pour 3 mois.

LE MAINTIEN DES DROITS SOCIAUX

Le Conseil Départemental a pris dès le lundi 16 mars des mesures pour garantir l'ouverture et le maintien des droits des 9 500 allocataires haut-viennois du RSA, et simplifier leurs démarches au maximum pendant toute la durée du confinement. Par ailleurs, une hausse de 5,58 % a été observée au mois d'avril (mois de droit mars), ce qui laisse préjuger d'une hausse encore plus forte en mai et juin.

UNE MOBILISATION PERMANENTE DES AGENTS DE LA PMI

Afin de sécuriser la santé de l'enfant et d'assurer la qualité du lien mère-enfant, les équipes de la Protection maternelle et infantile (puéricultrices, infirmières, médecins, sages-femmes et psychologues) restent mobilisées pour répondre aux questions des familles sur l'ensemble du territoire : consultations téléphoniques ou en visioconférence, rendez-vous de puériculture ou consultations médicales peuvent également être organisés dans les Maisons du Département. •



Jean-Christophe Dupuy



Pour aller + loin

» Direction santé parentalité petite enfance au 05 44 00 11 42, contact.sppe@haute-vienne.fr ou directement auprès de votre MDD

SOUTIEN AU MONDE ASSOCIATIF

Le Département réfléchit, comme le Conseil régional et les autres Départements de Nouvelle-Aquitaine, à la mise en place d'un dispositif exceptionnel de soutien aux associations. Les modalités sont à l'étude. En attendant, la plupart des subventions de fonctionnement qui ont été votées par la collectivité départementale depuis le début de l'année ont été payées ou sont en cours de paiement. Par ailleurs, l'instruction des demandes de subvention se poursuivra pour les associations éligibles à des dispositifs départementaux mobilisables à compter du deuxième semestre 2020 (festivals et animations estivales, manifestations sportives, programmations culturelles des territoires ruraux, pratiques musicales amateurs, etc.).

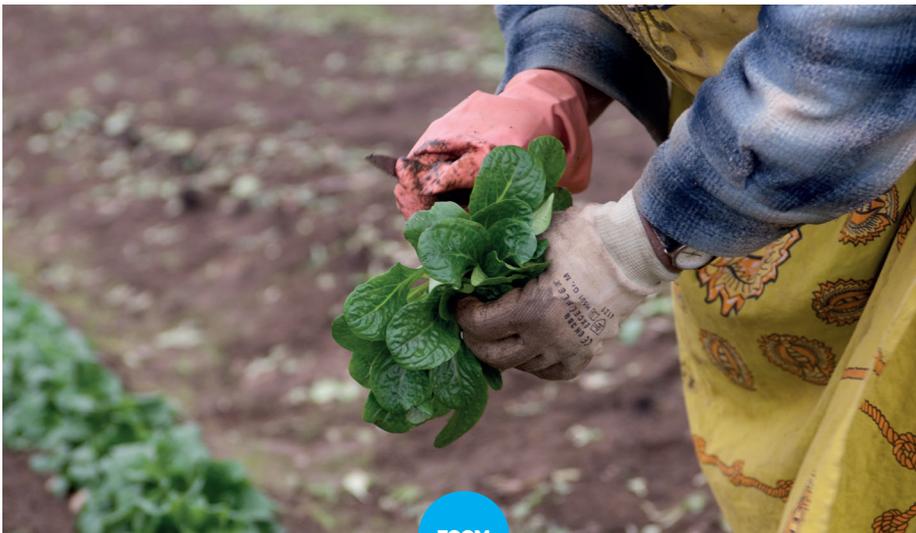
À NOTER

Afin de limiter l'impact économique de la crise sanitaire sur les acteurs culturels, la quarantaine de spectacles gratuits proposés sur tout le territoire dans le cadre de **La Culture au Grand Jour**, initialement programmée du 4 au 19 avril, **est reportée du 7 au 22 novembre**. De même, la manifestation **Au bout du conte**, avec plus de 50 spectacles gratuits, **aura lieu du 15 au 27 septembre**. Enfin, tous les spectacles qui devaient avoir lieu à l'Espace Noriac et à la Chapelle de la Visitation sont également annulés. Un maximum de spectacles sera reprogrammé lors de la nouvelle saison culturelle, de septembre 2020 à janvier 2021.



Pour aller + loin

» www.haute-viennesenscenes.fr



ZOOM

LE DÉPARTEMENT SOUTIEN LES CIRCUITS COURTS

Soucieux que la pause de la vie démocratique ne pénalise personne, les élus départementaux se sont réunis à distance en commission permanente afin d'examiner les dossiers importants pour l'économie du territoire. Parmi eux, le coup de pouce aux circuits courts avec l'exemple des Jardins de Cocagne.

Comme c'est également le cas pour d'autres associations, une aide financière a été allouée aux Jardins de Cocagne. Cette structure à vocation d'insertion sociale et professionnelle permet à des personnes éloignées de l'emploi de construire un projet professionnel et personnel. L'association porte, pour cela, deux chantiers d'insertion : l'un relatif à l'entretien d'espaces verts et le second sur le maraîchage biologique. La totalité de sa production maraîchère est commercialisée en circuit court notamment sous la forme de paniers de légumes. L'association, de plus en plus sollicitée par la restauration collective pour la fourniture de légumes bio, a décidé d'augmenter sa production. Pour y parvenir elle a dû investir dans de nouvelles infrastructures de stockage et de conditionnement : 1 200 m² de serres, du matériel d'irrigation et de production, ainsi qu'une chambre froide dont l'installation devrait avoir lieu courant juin 2020. Cet achat a été subventionné par le Département à hauteur de 30 % soit 11 413 €. L'association entend ainsi répondre à la demande de la restauration collective via les plateformes Agrilocal87 et Manger Bio. •

INITIATEURS/ INITIATIVES



archives Jean-Christophe Dupuy

LE DÉPARTEMENT SOUTIEN LES ASSOCIATIONS CARITATIVES HAUT-VIENNOISES

Les associations caritatives sont en première ligne face à la pandémie. Elles se sont vu remettre des masques chirurgicaux afin de protéger bénévoles et bénéficiaires. Par ailleurs, la Banque Alimentaire ou encore l'association La Bonne Assiette ont profité dès le début du confinement du don des denrées alimentaires périssables des collèges haut-viennois.

À NOTER

UN PRIX SPÉCIAL DU BÉNÉVOLAT SOLIDAIRE

Fin juin, le Département accordera à 11 associations caritatives une dotation exceptionnelle de 800 €. Ces dernières œuvrent durant toute l'année aux côtés des Haut-Viennois les plus fragiles dans le cadre de l'urgence alimentaire. Pendant la crise, le nombre de bénéficiaires n'a cessé d'augmenter et les membres de ces associations ont plus que jamais répondu présent, apportant soutien, réconfort et bienveillance.

LA CROIX-ROUGE TOUJOURS AU CŒUR DE L'ACTION

« Croix-Rouge chez vous » est un dispositif exceptionnel d'écoute solidaire mis en place par la Croix-Rouge Française, destiné aux personnes isolées. Une écoute chaleureuse et rassurante, un soutien psychologique, des informations fiables sur la situation, la possibilité de commander et de se faire livrer des produits de première nécessité (paiement des produits à la charge du demandeur)... les volontaires de la Croix-Rouge se relaient 7j/7 de 8h à 20h pour répondre à tous vos appels. Le service est ouvert gratuitement au 09 70 28 30 00.

HÉLÈNE TRONCHE
ASSISTANTE SOCIALE EN CHARGE DU PLACEMENT
FAMILIAL À LA MAISON DU DÉPARTEMENT NORD
AGGLOMÉRATION DE LIMOGES.

En ce moment, la principale difficulté, c'est bien sûr la distance. Mais nous avons tous, assistants sociaux, assistants familiaux, éducateurs, psychologues, lieux d'accueil et bien sûr les familles, su nous adapter et assurer la continuité du lien. Les accueillants de chaque enfant ont réinventé le quotidien avec de formidables ressources. Les enfants que nous suivons sont marqués. Ils cumulent les difficultés : scolaires, familiales, de santé... à nous de trouver de nouveaux repères pour les aider à surmonter cette étape. C'est ce que nous faisons chaque jour, tous ensemble. Malgré les inquiétudes de chacun dans ce contexte exceptionnel et inédit, nous parvenons à avancer et nous continuerons de nous adapter quelle que soit la situation.



CDEF archive - J-CDupuy

LAURENT FRION
DIRECTEUR DU CDEF

Au Centre départemental de l'enfance et de la famille, tous les professionnels sont présents, sur le pont, depuis le début du confinement. Cette stabilité des effectifs a donné des repères aux enfants, ce qui a été très bénéfique. Les professionnels ont immédiatement su s'adapter et ont voulu donner du sens à ce confinement. Les éducateurs ont proposé aux enfants de raconter leur vie, leur quotidien, dans des vidéos, photos, dessins... Cela a très bien fonctionné, ils se sont prêtés au jeu et se sont livrés, confiés, ils ont pu évacuer le trop plein d'émotion. Tous les professionnels du CDEF ont la même volonté, avancer et protéger les enfants qui ont su faire preuve d'une capacité de résilience incroyable.



» RETROUVEZ L'ENTRETIEN COMPLET
 DE LAURENT FRION SUR HAUTE-VIENNE.FR



LES AGENTS DÉPARTEMENTAUX PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Le Laboratoire départemental de la Haute-Vienne est resté ouvert pendant cette période de crise, réalisant quotidiennement les analyses réglementaires obligatoires dans le domaine de la santé animale et de la sécurité alimentaire : par exemple, analyses officielles libératoires de sécurité alimentaire (abattoirs,...), contrôles microbiologiques des aliments dans les restaurations collectives, autopsies et analyses de diagnostics vétérinaires... Mais il a aussi réorienté son activité sur la fabrication de solution hydro-alcoolique pour les agents départementaux ou pour le Drive Fermier dans le cadre du partenariat Département - Chambre d'agriculture.

Concernant les tests COVID-19, le laboratoire avait très tôt présenté son offre de service à l'ARS, au CHU et au Laboratoire médical référent COVID-19 de la Haute-Vienne. Il a fait l'objet d'une réquisition officielle par le Préfet le 19 avril et pourrait mettre à la disposition du CHU de Limoges ses techniciens habilités à réaliser des analyses PCR. •

LE DÉPARTEMENT À L'ÉCOUTE DES ACTEURS DU TOURISME

Les services départementaux et le Comité départemental du tourisme travaillent à un accompagnement spécifique des acteurs touristiques en Haute-Vienne : aide à la gestion des risques sanitaires, recensement et promotion des activités susceptibles d'ouvrir cet été, campagne d'incitation à "consommer local" sont en cours de réalisation. Une série de vidéos visera en outre la clientèle francilienne. En effet, avec son image positive de département "nature" à la haute qualité de vie, la Haute-Vienne a une carte à jouer cet été et peut représenter une excellente alternative pour des vacances de dernière minute, à prix modéré. •



pour aller + loin

**Pour toutes questions
 relatives aux actions
 départementales :**

tél. 05 55 45 10 10
www.haute-vienne.fr